

## Floralife® Europe GmbH

Date d'émission: 13.06.2007, Révision: 31.05.2007

**01 Identification de la substance / préparation et de la société****Produit:** Floralife Leafshine**Utilisation:** Spray brillant de feuilles pour plantes/parties de plantes**Numero d'article:** 10155, 10013. - Seulement pour usage professionnel.**Société:** Floralife® Europe GmbH

Robert-Bosch-Straße 2

67269 Grünstadt

**Téléphone:** +49 (0) 63 59 80 04-0 (Ansprechpartner: Herr J.Otte)**Téléfax:** +49 (0) 63 59 80 04-50**Numéro de téléphone en cas d'urgence:** +49 (0) 6131 19 240**urgence:** (Centre d'information toxicologique, université Mayence (Allemagne).  
Fax +49 (0) 6131 232 468).**02 Composition / informations sur les composants**

Substance	EINECS/ ELINCS	CAS	INDEX	Conc. [%]	Symb. / phras. R
Propane-2-ol	200-661-7	67-63-0	603-117-00-0	1 - < 10	Xi-F-11-36-67
Propane/Butane	200-827-9/ 203-448-7	74-98-6/ 106-97-8	601-003-00-5/ 601-004-00-0	50 - < 70	F+-12
Naphtha lourd (pétrole), alkylation	265-067-2	64741-65-7	649-275-00-4	10 - < 25	Xn-53-65-66

**03 Dangers possibles**

R 12: Extrêmement inflammable.

**04 Premiers secours**

Indications générales:	En cas de projection de produit, changer de vêtements.
Après inhalation:	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
Après contact cutané:	En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux:	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Après ingestion:	non applicable
Indications pour le médecin:	Traiter les symptômes.

## Floralife® Europe GmbH

Date d'émission: 13.06.2007, Révision: 31.05.2007

**05 Mesures de lutte contre l'incendie**

Agent d'extinction approprié:	Mousse, produits extincteurs en poudre, eau pulvérisée, dioxyde de carbone.
Agent d'extinction non approprié:	Jet d'eau.
Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion:	Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO), hydrocarbures, solvants organiques et alcools non brûlés. Les boîtes à gaz explosantes peuvent être projetées forcement en dehors du feu.
Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:	Ne pas respirer les gaz de combustion en cas d'explosion et d'incendie. Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Indications complémentaires	Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Verser de la mousse en très grandes quantités car elle est en partie détruite par le produit. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

**06 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

Mesures de prudence relatives aux personnes:	Veiller à assurer une aération suffisante. Mettre les personnes en sûreté. Tenir à l'écart de sources d'inflammation. En cas de vapeurs/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Utiliser un vêtement de protection individuel. Sol très glissant suite au déversement du produit.
Mesures de protection de l'environnement:	Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Procédé de nettoyage:	Ramasser mécaniquement. Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles. Ramasser les résidus avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant pour les huiles). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

**07 Manipulation et stockage**

Indications pour l'utilisation en toute sécurité:	Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées. Eviter de pulvériser dans des locaux fermés. Eviter la formation de nébulisats huileux. Utiliser un appareillage résistant aux solvants.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:	Le produit est combustible. Les vapeurs/aérosols peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:	Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants.
Indications concernant les stockages en commun:	Ne pas stocker avec des acides et des agents oxydants.
Données complémentaires concernant les conditions de stockage:	Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé. Stocker au frais, l'échauffement entraîne une augmentation de la pression avec risque d'éclatement. Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes et protéger du rayonnement solaire.

Floralife® Europe GmbH

Date d'émission: 13.06.2007, Révision: 31.05.2007

### 08 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

**Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques:** Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

#### Composants possédants une valeur limite d'exposition: (FR)

Substance	[ppm]*	[mg/m <sup>3</sup> ]*	Remarques générales:
Naphtha lourd (pétrole), alkylation		500	TMP 84, FT 94,96,106,140
Propane/Butane	800	1900	(Butane)
Propane-2-ol	400	980	(VLE) TMP 84, FT 66

\* VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition

Protection respiratoire:	Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit. Pour une brève exposition, appareil à cartouche filtrante, cartouche AX.
Protection des mains:	Gants (résistants aux solvants). / Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374).
Protection des yeux:	Lunettes de protection.
Protection corporelle:	Vêtement de protection léger.
Mesures générales de protection:	Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
Mesures d'hygiène:	Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Enlever tout vêtement souillé ou éclaboussé. Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains. Protéger la peau en appliquant une pommade.
Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement:	non déterminé

### 09 Propriétés physiques et chimiques

Etat:	aérosol
Couleur:	non déterminé
Odeur:	alcoolique
Valeur du pH:	non déterminé
Valeur du pH (1 %):	non déterminé
Point d'ébullition [°C]:	non applicable
Point d'éclair [°C]:	<0
Température d'inflammation [°C]:	non déterminé
Limite inférieure d'explosion:	non déterminé
Limite supérieure d'explosion:	non déterminé
Propriétés comburantes:	non
Pression de vapeur [kPa]:	non déterminé
Densité [g/ml]:	0,685 (20°C)
Densité de versement [kg/m <sup>3</sup> ]:	non applicable
Solubilité dans l'eau:	insoluble
Coefficient de partage n-octanol/l'eau (log Pow):	non déterminé
Viscosité:	non déterminé
Densité relative de vapeur par rapport à l'air:	non déterminé

## Floralife® Europe GmbH

Date d'émission: 13.06.2007, Révision: 31.05.2007

Vitesse d'évaporation:	non déterminé
Point de fusion [°C]:	non déterminé
Auto-inflammation [°C]:	non applicable
Température de décomposition [°C]:	non déterminé

**10 Stabilité et réactivité**

Réactions dangereuses:	Formation possible de mélanges inflammables avec l'air en cas de pulv. ou de nébulisat. Réactions avec les acides forts et les oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux:	Vapeurs/gaz inflammables.

**11 Informations toxicologiques**

Toxicité orale aiguë OECD 401:	non déterminé
Toxicité dermale aiguë OECD 402:	non déterminé
Irritation primaire cutanée OECD 404:	non déterminé
Irritation oculaire OECD 405:	non déterminé
Toxicité aiguë par inhalation OECD 403:	non déterminé
Sensibilisation OECD 406:	non déterminé
Mutagénèse:	non déterminé
Toxicité sur la reproduction:	non déterminé
Cancérogénèse:	non déterminé
Expériences issue de la pratique:	Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations. Le solvant dessèche la peau.
Remarques générales:	Absence de données toxicologiques. La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive des Préparations.

**12 Informations écologiques**

Toxicité sur poissons:	non déterminé
Toxicité sur daphnies:	non déterminé
Comportement dans les compartiments de l'environnement:	non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration:	non applicable
Toxicité sur bactéries:	non déterminé
Biodégradabilité:	non déterminé
DCO:	non déterminé
DBO 5:	non déterminé
AOX-remarque:	non applicable
2006/11/CE:	oui
Indications générales:	Données écologiques ne sont pas disponibles.

## Floralife® Europe GmbH

Date d'émission: 13.06.2007, Révision: 31.05.2007

### 13 Considérations relatives à l'élimination

Elimination / Produit:	Eliminer comme déchet dangereux. Disposition du même rang avec le traiter/l'autorité au besoin.
Catalogue européen des déchets (recommandé):	160504*
Elimination / Emballage non nettoyé:	Les emballages non contaminés peuvent être recyclés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

### 14 Informations relatives au transport

<b>Classification selon ADR:</b>	2
Désignation:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1,
Classification:	UN 1950 AÉROSOLS
Factor (ADR 1.1.3.6):	3
LQ (ADR 3.4.6):	LQ2
Numéro de danger:	
Étiquettes de danger:	2.1
Pression de vapeur [kPa]:	non déterminé
<b>Classification selon IMDG:</b>	Class: 2.1
Désignation:	UN 1950, Aerosols, Class: 2.1
Classification:	Aerosols, UN 1950, Class: 2.1
Étiquettes de danger:	2.1
LQ [l,kg]:	1
EmS:	F-D, S-U
<b>Classification selon IATA:</b>	2.1
Désignation:	Aerosols, inflammable, Class: 2.1 UN 1950
Classification:	Aerosols, inflammable UN 1950
Étiquettes de danger:	Flammable Gas

### 15 Informations réglementaires

**Classification:** Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives communautaires.

**Symbole de danger:**



Extrêmement inflammable.

R 12: Extrêmement inflammable.

S 2: Conserver hors de la portée des enfants. S 23.4: Ne pas respirer les aérosols. S 24/25: Éviter le contact avec la peau et les yeux. S 51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. S 60: Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

#### 15.1 Caractéristique particulière de préparations spéciales

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. A conserver hors de la portée des enfants.

